Fédérations FCE & HACUITEX

Comité National de la liaison Rhodia

47/49 avenue Simon Bolivar 75 950 PARIS CEDEX 19

Paritaires Rhodia sur les salaires et le transfert des avenants 1 et 2

En introduction, la direction a cru bon de dépêcher son Directeur Général, Gilles Auffret, pour nous présenter les résultats et objectifs du groupe.
En complément, et pour bien donner le ton à cette négociation, on nous projette les résultats opérationnels et les coûts salariaux par pays !
Pas de surprise, en France, les salariés gagnent beaucoup et les résultats ne sont pas bons !
En résumé, on nous demande d'être raisonnable dans nos revendications, car RHODIA n'est pas encore tiré d'affaire et une politique salariale qui dérive, pourrait conduire à de nouveaux plans de restructurations !

Nous avons rappelé que nous n'avions pas besoin de cette piqûre de rappel et que le camp des raisonnables se situait plutôt du coté des salariés et de leurs représentants. Pour preuve, leurs efforts continus pour pérenniser le groupe malgré les réductions drastiques des effectifs, mais aussi les signatures de l'accord de méthode et celui des salaires en 2005.

Pour ce qui est de la responsabilité, pourquoi ne parle t'on pas plutôt de certains choix des dirigeants qui ont failli conduire le groupe à la faillite et pourquoi sont-ils exclus de faire des efforts quand il s'agit de leurs salaires et de leurs prime variables !

Nous avons formulé les revendications suivantes.

- 50 € d'augmentation collective au 1er janvier 2006.
- Revalorisation de la prime de vacances de 3%
- Des budgets d'augmentations individuelles de 1,5% de la masse salariale de chaque avenant avec des montants minimum de 30 euros par A.I. et de 40 euros en cas de promotion, et négociation d'un paragraphe sur la politique d'attribution des A.I., afin que les salariés aient des possibilités de recours en cas de litige.
- Nous demandons que la valeur du point soit fixée à 7 euros (+4%), contre 6,74€ aujourd'hui. De plus, mise en place d'une grille de minis planchers qui démarre au niveau du SMIC pour le cas K130.
- Intégration du site de Valence dans la convention collective chimie. Si accord, application automatique du contenu au GIE Osiris.
- Concernant la journée de solidarité, que la direction souhaite intégrer dans cette négo, nous avons réaffirmé notre opposition à cette journée.
- Enfin, négociation locale dans les sites, des autres aspects de la négociation annuelle obligatoire.

Nous sommes décidé à aboutir à un accord, comme en 2005, car cela sera au final bénéfique aux salariés mais aussi au Groupe.

La direction n'a pas dévoilé ses intentions, elle s'est contentée, comme l'année dernière de faire un commentaire sur les "revendications disproportionnées" des Organisations Syndicales, face à la situation du Groupe.

Deux nouvelles réunions ont été programmées les mardis 17 et 31 janvier 2006.

Transferts des salariés avenant 1 et 2 des fonctions supports

180 salariés sont concernés par ce projet de la DG, dont 90 vers Rhodia Services et 90 vers Rhodia Recherches et Technologies.

Après débats, la réunion s'est terminée sur un désaccord. La direction voulait conclure un accord rapidement, afin de finir les procédures en cours dans les CCE et CE et envoyer les lettres de transfert aux salariés avant la fin de l'année, pour acter leur mutation au 1er janvier 2006. Elle proposait de négocier des aménagements pour ceux qui refuseraient ou pour les élus du personnel.

Nous avons indiqué ne pas être opposé à une négociation sur le sujet, mais pas à la va vite. Il faut suspendre le dossier et négocier vraiment, avec du temps. Les salariés concernés doivent être rassuré.

Après cet échec, la direction indique qu'elle attendra la fin de l'accord de méthode et procèdera aux transferts des salariés au 1er mars en utilisant le code du travail.

Nous avons rappelé à la DG qu'elle a l'obligation de négocier ou de se concerter avec les organisations syndicales sur les problèmes de salaires, de statuts, de mobilité et d'emploi des salariés concernés par ces transferts.

Si on signe des engagements de responsabilité sociale, c'est dans ces moments qu'il faut les mettre en œuvre !

En conclusion, sur ce dossier, nous resterons vigilant et continuerons à bloquer les projets de la DG dans les CCE et CE. Rendez-vous à la rentrée !

La CFDT vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année !

Adhérez à la CFDT !